

DOCUMENTATION VISUELLE : boîtier de cartes postales

Vers 1930

Boîtier : 31,5 x 24 x 11 cm

Cartes postales : 9 x 14 cm et 10 x 15 cm

La carte postale illustrée (paysage, portrait, faune, flore, scène de la vie quotidienne, etc.) est durablement l'un des principaux outils documentaires de l'enseignant. C'est en effet une ressource disponible à bon compte et parfois gratuitement.

Le professeur conserve les cartes postales qui présentent un intérêt pédagogique parmi celles que lui envoient ses parents, ses amis, ses élèves. Lors de ses sorties culturelles, il achète les vues des sites, monuments, œuvres d'art, etc. qu'il visite. Ces clichés professionnels sont d'une qualité technique et esthétique meilleure

que celle des photographies qu'il pourrait prendre lui-même et certaines montrent des détails inaccessibles à un photographe amateur.

Le professeur classe méthodiquement les vues par thèmes, par lieux, par époques, dans des boîtes (les boîtes à chaussures se prêtent très bien à cette tâche) qui, au fil des années, constituent une banque d'images fournie et éclectique. Il range les boîtes dans une armoire de la classe et y prélève les vues dont il a besoin au fur et à mesure des leçons.

